



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2021**

### 1) **Le partenariat avec les CCAS et les Associations :**

L'année 2021 a encore été marquée par la continuité de la crise sanitaire, entraînant de nouvelles personnes dans la précarité (+15%), nous demandant de rechercher et collecter plus de produits alimentaires.

Au 31 décembre 2021, 143 associations sont partenaires de la Banque Alimentaire dont 5 CCAS répartis comme suit :

- Distribution de colis alimentaires : 80
- Production de repas : 15
- Distribution de colis et production de repas : 16
- Epiceries sociales : 20
- Accueil de jour : 9
- Maraudes : 3

Le nombre d'associations partenaires est en augmentation de 11% par rapport à 2020.

Grâce à l'ensemble des structures partenaires de la Banque Alimentaire du Rhône, plus de 13 millions de repas ont été distribués en 2021, le nombre de personnes aidées est d'environ 35 000, tous les jours de l'année sur l'ensemble du Rhône et de la Métropole. Nous couvrons également l'agglomération de Vienne dans l'Isère.

L'accompagnement des associations notamment dans la formation TASA s'est poursuivi pour les associations, salariés (es), bénévoles de la Banque Alimentaire. 15 sessions de formation ont eu lieu, dont 1 à distance et 3 spécifiques aux chauffeurs de la BA69. Elles ont ainsi bénéficié à 119 personnes.

Les formations et installations de TICADI sont poursuivies dans les associations.

Les différentes équipes de visiteurs ont réalisé 88 visites auprès des associations, toujours dans un souci d'accompagnement, de sensibilisation aux règles d'hygiène, d'aide à la remontée des informations (indicateurs d'état).

### 2) **Les entrées de produits et la distribution :**

Les entrées s'élèvent à 6 798 tonnes, en augmentation (+12%) par rapport à 2020, se répartissant comme suit :

- Industriels / Plateformes : 2 840 tonnes soit 42 %
- Fond Européen d'Aide aux plus Démunis : 2 142 tonnes soit 31 %
- Collectes quotidiennes : 548 tonnes soit 8 %
- Collectes (nationale / écoles) / Salons : 387 tonnes soit 6 %.
- Produits d'Etat : 335 tonnes soit 5%
- Producteurs : 271 tonnes soit 4 %
- Clikdon : 218 tonnes soit 3%
- Proxidon : 57 tonnes soit 1 %



# Banque Alimentaire du Rhône

Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

Nous devons maintenir nos efforts de partenariat avec les industriels et plateformes qui permettent de continuer un approvisionnement en quantité mais surtout en qualité.

Nous avons obtenu une forte augmentation de notre dotation en produits de l'aide Européenne, par des subventions supplémentaires dues au COVID. Depuis quelques années, la BA69 reçoit en année n des fins de dotation de l'année n-1.

Les collectes quotidiennes en particulier dans les Grandes et Moyennes Surfaces sont stables, mais leur contribution au total est sans commune mesure avec les tonnages beaucoup plus importants que la BA69 connaissait autrefois.

Ceci est notamment lié aux promotions jusqu'au dernier jour pratiquées par ces donateurs, perte aussi en qualité.

Globalement la collecte nationale et celle des écoles sont en légère baisse, **avec une** modification de l'approvisionnement de la clientèle suite au COVID (Drive, marché local, magasin de proximité)

Augmentation de l'aide de l'Etat pour les épiceries sociales. Courant 2021, l'Union Nationale des Groupements des Epiceries Sociales et Solidaires (UGESS) est habilitée à distribuer cette aide, certaines épiceries ont choisi de rejoindre cette structure.

La recherche de nouveaux donateurs est difficile, en particulier en raison de la présence de notre ancien directeur chez l'une de nos associations partenaires.

Celui-ci utilise son carnet d'adresse constitué à la BA69 pour solliciter certains de nos donateurs habituels, industriels et autres acteurs de l'IAA.

Notons également la concurrence des soldeurs, nouveaux protagonistes de l'économie sociale et solidaire.

La distribution de produits s'élève à **5 958** tonnes (dont 20% de produits FEAD, soit 1 191 tonnes distribuées gratuitement) en hausse de 27 % par rapport à 2020.

La mise en place des procédures de traçabilité pour les produits frais issus des ramasses journalières en GMS, nous permet de sécuriser les distributions et de pouvoir retrouver un produit en cas de rappel.

Nous maintenons un contact régulier avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Rhône ainsi que les grandes structures pour apporter l'aide alimentaire lors de déclenchements de plans, ainsi que les lieux d'accueil dans le cadre des plans froids ou canicule.

Dans le cadre de Clickdon, cette application permet aux donateurs de l'industrie agroalimentaire ou à certaines structures agricoles, de proposer des lots de denrées. Les BA et la FFBA peuvent aussi alimenter le site. Le répartiteur régional peut alors proposer ces lots à chaque BA de sa région. Les BA ont également la possibilité de consulter le site et de poser des options.

Concernant le traitement des déchets par méthanisation, nous avons signé un partenariat avec la société Ecovalim.

127 avenue Franklin Roosevelt 69150 DECINES CHARPIEU

Tél. : 04.78.26.99.09 – [ba690@banquealimentaire.org](mailto:ba690@banquealimentaire.org)

Membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires – [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org)



### 3) Proxidon :

En 2021, les résultats sur la Banque Alimentaire du Rhône sont en progression de 2% par rapport à 2020 avec un poids récupéré chez les donateurs de **57 840 kg contre 56 674 kg en 2020 correspondant à 2 377 échanges vs 1 790** en 2020.

Les résultats enregistrés avec le partenariat de la Ville de LYON sont en nette progression avec **10 231 kg** récupérés dans les restaurants scolaires contre **7 373 kg** en 2020 soit un gain de 39%. Un nouveau partenariat a été signé en 2021 avec les Hospices Civils de LYON afin de collecter les plats cuisinés non distribués dans les quatre structures hospitalières de LYON ainsi que dans leur cuisine centrale. En 2021, cela a représenté **2 035 kg** depuis la mise en place du partenariat au mois de Septembre.

Nous avons également conclu un accord avec quelques structures des Restos du Cœur sur le département du Rhône. Un contact fructueux a été pris avec le Conseil Départemental du Rhône pour l'implication des CCAS du Rhône afin de mobiliser ceux-ci pour apporter une aide alimentaire aux plus démunis dans des secteurs non couverts par les associations partenaires de la Banque Alimentaire ; cette action va se poursuivre en 2022.

En Juillet 2021, le Conseil d'Administration de la Fédération des Banques Alimentaires a acté la reprise de l'activité de la plateforme numérique ProxiDon à compter du 01/01/2022.

La gestion financière et opérationnelle sera donc assurée par notre Fédération à compter de cette date.

### 4) Le fonctionnement et les investissements :

#### Le fonctionnement :

Le nombre de bénévoles est en baisse, surtout après les périodes de confinement COVID, 80 au 31/12. Cependant il faut souligner que la recherche et le recrutement de bénévoles prennent beaucoup de temps, beaucoup de demandes ne se concrétisent pas.

Nous recherchons des bénévoles pour des missions de préparation de commande, chauffeur, cariste.

Nous avons fonctionné avec 15 salariés, représentant 13 ETP, plus 2 contrats de professionnalisation (Association, Collecte), 1 service civique.

Le Directeur a démissionné en février et le recrutement d'un Directeur Logistique-Approvisionnement a été réalisé en mars.

En avril, la personne en charge du poste Chargée d'Animation Réseau en CDD n'a pas souhaité **continuer** et a quitté l'association, recrutement d'une personne en juin 2021.

Nous avons également accueilli de nombreux stagiaires d'écoles, de l'enseignement supérieur (IAE, ESSEC), des jeunes pour une mesure de réparation, en liaison avec la PJJ ainsi que des personnes devant réaliser un Travail d'Intérêt Général.

Un partenariat avec l'Entreprise des Possibles a été validé, permettant d'accueillir des salariés (es) des sociétés partenaires de celle-ci par ½ journée ou journée de bénévolat afin de participer aux activités de la BA (tri de produits alimentaires, aide à la préparation de commande en particulier les quotas de produits européens).



# Banque Alimentaire du Rhône

## Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

De plus en plus d'entreprises nous sollicitent pour organiser des périodes de bénévolat pour leur personnel (SEB, EDF, Eaux du Grand Lyon...).

Concernant les investissements : nous avons acheté :

- Racks supplémentaire dans l'entrepôt,
- 1 cabine de bureau pour le Directeur Logistique Approvisionnement,
- 2 Benne basculantes pour le tri des cartons,
- 2 filmeuses,
- 1 transpalette,
- 2 transpalettes « Peseurs ».

Pour un montant total de 75K€, subventionné à hauteur de 75%.

#### 4) Résultat financier :

Nous enregistrons un déficit légèrement négatif (- 2,3%) pour l'année 2021 (le détail est présenté dans le rapport du Trésorier).

Je tiens également à remercier toutes les équipes de bénévoles et les salariés (es) de la Banque Alimentaire pour leur investissement et le travail réalisé aussi bien à la Banque qu'aux manifestations et réunions extérieures, ainsi que tous nos mécènes privés ou publics.

Grâce à tous, nous apportons un service de qualité à nos associations partenaires et aux plus démunis, pour lequel nous avons la reconnaissance des pouvoirs publics.

Le Vice-Président

L'Administrateur provisoire

Robert Louis MEYNET  
128 rue Franklin Roosevelt LYON  
Tél. : 04.78.26.99.09  
Administrateur provisoire

127 avenue Franklin Roosevelt 69150 DECINES CHARPIEU

Tél. : 04.78.26.99.09 – [ba690@banquealimentaire.org](mailto:ba690@banquealimentaire.org)

Membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires – [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org)





## RAPPORT DU TRÉSORIER Exercice 2021

### I. PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits de la BA69 sur l'exercice 2021 est de 1567K€, en baisse de 8% vs 2020.

Les postes principaux sont :

#### **1) La participation de solidarité : 775K€ (49% du total) est en hausse de 7%.**

Cette augmentation est en phase avec la hausse de 10% des SORTIES en produits éligibles à la participation de solidarité.

Notons néanmoins que le tonnage de ces SORTIES a fortement décliné à partir de Mai 2021 de même que les ENTRÉES correspondant à ces denrées.

Les turbulences au niveau de la direction de la BA69 en 2021 ne sont certainement pas étrangères à cet état de fait.

La relation avec certains de nos donateurs majeurs s'est distendue.

Et nous sommes confrontés, ainsi que cela est mentionné dans le Rapport d'activité à une concurrence croissante et parfois déloyale.

#### **2) Les subventions et concours publics : 414K€ (26 % du total) sont en baisse de 33%.**

L'année 2020 avait été exceptionnelle de ce point de vue en raison des subsides importants reçus pour faire face à la crise COVID.

De plus il y a eu en 2021 un manque de visibilité de la BA69 par ses partenaires institutionnels, dû à une trop grande discrétion du Président en fonction.

#### **3) Les prestations de livraison par véhicule de la BA69 : 122K€ (8% du total) sont en hausse de 30% vs 2020.**

Les véhicules de la BA69, moins utilisés pour les ramasses de GMS matinales, en stagnation ou décroissance, le sont plus pour des livraisons d'associations ne disposant pas des véhicules adaptés.



# Banque Alimentaire du Rhône

Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

4) Les fonds issus du mécénat privé s'élèvent à 108K€ (18% du total) sont en hausse de 18% vs 2020.

C'est une bonne nouvelle, nous sommes soutenus en 2021 par 15 partenaires.

Les produits commentés ci-dessus représentent 90% du total.

Les autres produits, 147K€ sont en baisse de 15 % vs 2020.

## II. CHARGES D'EXPLOITATION

Le total des charges d'exploitation de la BA69 sur l'exercice 2021 est de 1607K€ en baisse de 6% vs 2020.

Les postes principaux sont :

**1) Les charges de personnel : 576K€ (36% du global) sont en hausse de 12%.**

Néanmoins ces chiffres sont à mettre en perspective, compte tenu du fait que nous n'avons pas eu recours à l'intérim et avons limité l'intervention de personnel extérieur à l'association : - 105K€.

**2) Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières : 259K€ (16% du global) sont stables vs 2020**

**3) Entretien, réparation maintenance : 101K€ (7% du global) sont en hausse de 14% vs 2020.**

**4) Les reports en fond dédiés : 92K€ (6% du global) vs 13K€ en 2020**

Subventions et dons non utilisés en 2021 mais en 2022, notamment les financements pour l'achat de denrées alimentaires.

**5) Les achats de marchandises : 64K€ (4% du global) vs 227K€ en 2020.**

Cette baisse est due à la diminution importante des achats de denrées alimentaires, liée à la baisse des subventions COVID 19. Voir chapitre PRODUITS.

**6) Carburant : 50K€ (3% du global) stable vs 2020.**

127 avenue Franklin Roosevelt 69150 DECINES CHARPIEU

Tél. : 04.78.26.99.09 – [ba69@banquealimentaire.org](mailto:ba69@banquealimentaire.org)

Membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires – [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org)



## 7) Gestion des déchets : 48K€ (3% du global) réduction de près de 50% vs 2020

La diminution de ce poste était l'un de nos objectifs 2021, atteint grâce à une meilleure analyse des rebuts ainsi que par le recours à la méthanisation des produits organiques, réalisé localement par la société ECOVALIM, à un meilleur tarif que notre opérateur précédent, BIONERVAL. Notons que la méthanisation est également plus écolo-responsable que le recours à une benne NICOLLIN.

## 8) Impôts et taxes : 44K€ (3% du total) : en baisse de 9% vs 2020

## 9) Eau-EDF-GDF : 39k€ (2% du total) en hausse de 3% vs 2020.

## 10) Location entreposage : 35K€ (2% du global) vs 10K€ en 2020

Cette augmentation est due à la nécessité de stocker à l'extérieur, chez TSE France principalement, une partie de la dotation UE/FEAD.

En effet, dans le cadre du plan REACT20, nous avons reçu en 2021 l'équivalent de 4000K€ au lieu des 1800K€ annuel moyen.

Nous n'avons pu redistribuer au « fil de l'eau » ces denrées pour 3 raisons :

- Difficulté à augmenter notre capacité de production des palettes UE/FEAD en interne.

Manque de bénévoles

- De toute façon la majorité de nos associations ne sont pas en mesure d'absorber plus que le quota mensuel qui leur est habituellement affecté.

- Volonté de notre part de ne pas procéder à des déstockages massifs et anarchiques qui en plus d'être contraire à l'équité entre associations laissent la porte ouverte à l'apparition sur les marchés ou dans des magasins spécialisés, de produits UE/FEAD, qui pour mémoire sont gratuits.

Ce surplus de stockage externe, qui n'avait pas été réellement anticipé, **grève notre résultat d'exploitation de 26K€**

## 11) Location véhicule & péages : 30K€ (2% du total) en baisse de 12% vs 2020.

Arrêt, en fin d'année de la location du véhicule 3,5T chez PETIT FORESTIER et cout des péages stable.



Les charges commentées ci-dessus représentent 85% du total.

Les autres charges, 236K€ sont en baisse de 12 % vs 2020.

### III. EXCEDENT OU DEFICIT

Le déficit de la BA69 sur l'exercice 2021 est de **40 063-€ (2,5%)**

Pour information et comme cela avait été programmé, nous avons dénoncé le 18/12/2021 le contrat de nettoyage de la BA69 que nous avons contracté avec les sociétés LINEA PROPRETÉ et MS69 dont la qualité du service laissait grandement à désirer compte tenu de leur cout.

Pour un montant inférieur, nous avons recruté en mai 2022 une personne en CDI, sur un contrat de 35 heures dont la mission est de maintenir l'ensemble des locaux de la BA69 en bon état de propreté.

Ce salarié est également chargé des opérations de maintenances mineures.

### IV. Etat de l'actif immobilisé (brut)

Seule modification vs 2020 : achats de 75K€ de matériel, voir Rapport d'activité.

### V. Amortissements de l'actif immobilisé

246K€, stable vs 2020

### VI. DETTES

1224K€ en baisse de 20% vs 31/12/2020

### VII. TRÉSORERIE

Les disponibilités de la BA69 sont de 349K€ au 31/12/2021 en hausse de 7% vs 2020.

Nous disposons en plus de 198K€ en valeurs mobilières de placement.

Notre trésorerie nette, emprunts et dettes déduits est de - 480K€ et s'est améliorée de 18% vs 2020.

### VIII. CER (Compte Emploi Ressource)

Ceci a pour but, entre autres, de mettre en évidence la valorisation du bénévolat.





# Banque Alimentaire du Rhône

Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

Notons qu'entre 2021 et 2020, la BA69 a perdu 20% de ses bénévoles.

La raison en est simple : de nombreux bénévoles, âgés, qui pouvaient intervenir dans un mode de distribution « self-service » ne le peuvent plus dans le cadre d'un mode « préparation de commande ».

Les opérations de manutention étaient devenues incompatibles avec les capacités physiques de ces bénévoles, pourtant très attachés, depuis de longues années, à la BA69.

Le tonnage par famille de produits est valorisé selon la mercuriale officielle.

Le CER 2021 est de 21 635K€ stable vs 2020.

La baisse du poste, « Contribution volontaire au fonctionnement », c'est-à-dire les bénévoles, est compensée par la hausse des ENTRÉES que ce soit sous la forme de dons ou d'achats et par la baisse des FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS.

Ceci aboutit à ce que sur l'exercice 2021 : 76% des emplois sont affectés à des missions sociales, 21% aux frais de fonctionnement et 3% à la recherche de fonds.

## IX. OBJECTIFS

- 1) Maintenir à son niveau la participation de solidarité.

Ce qui n'est pas gagné d'avance.

En effet celle-ci est en recul de 17% à fin Avril 2022 vs 2021 mais le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avait été particulièrement productif.

De plus la nouvelle direction, provisoire pour l'instant, qui se met en place, devrait permettre d'assurer une meilleure prestation auprès de nos associations : denrées en plus grande quantité, de meilleure qualité, et diversifiées.

- 2) Améliorer notre communication auprès de nos partenaires institutionnels afin d'optimiser notre subventionnement qu'il soit destiné au fonctionnement ou aux investissements.

Ce point devient critique en 2022, car nous devons parvenir à dégager des lignes de crédit principalement auprès de la DRDJSCS afin de financer à la fois l'administration et la direction provisoire de la BA69.

Toujours sur le thème de l'administration et de la direction provisoire, il nous faudra potentiellement piocher dans notre Trésorerie.

- 3) Poursuivre les objectifs fixés en 2020

-Maîtrise de la masse salariale.

127 avenue Franklin Roosevelt 69150 DECINES CHARPIEU

Tél. : 04.78.26.99.09 – [ba69@banquealimentaire.org](mailto:ba69@banquealimentaire.org)

Membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires – [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org)



-Mise en concurrence de nos fournisseurs lors de l'échéance des contrats comme nous l'avons fait en 2021 pour la gestion des déchets et l'entretien de la BA69.

4) Le renouvellement de notre porteur 26T n'est plus à l'ordre du jour : cout excessif. Ce d'autant plus que 2 porteurs 19T ont été acheté au niveau régional, grâce à la cagnotte KoKoRIKo (La Région, 2020)

Nous devons poursuivre les négociations avec nos collègues des départements voisins afin que le porteur utilisé par la BA69 rentre dans le cadre d'une flotte mutualisée. Précisons que la dernière facture reçue, dans le cadre de notre contribution au salaire du répartiteur régional, montre que la BA69 représente 55% des ENTRÉES de la région AURA (8 Banques)

### **5) Il nous faut progressivement résorber notre entreposage externe en produits financés par l'UE (hormis le surgelé).**

Le plan FSE+ d'une durée de 6 ans va succéder au plan FEAD.

A 11€/palette/mois, ce stockage externe a déjà généré un cout de **20K€ en 2022**.

Nous serons aidés en cela par la création d'une base de dispatching près de Soissons, commune aux 4 acteurs de la distribution de ces denrées (Banque Alimentaire, Resto du Cœur, Croix-Rouge & Secours Populaire).

La phase test porte sur 5 codes-article et sera généralisée en cas de succès.

Nous pourrons ainsi mieux moduler les arrivages en fonction de nos besoins.

Philippe Moisan, le 18 Mai 2022



## **RAPPORT D'ORIENTATION 2022**

Selon ordonnance rendue par le Président du Tribunal Judiciaire de Lyon le 22 avril 2022, la SELARL AJ MEYNET ET ASSOCIES (demeurant 128 rue Pierre Corneille, à Lyon 69003) a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la BANQUE ALIMENTAIRE DU RHONE avec pour mission :

- de se substituer aux organes de direction et de prendre la présidence de l'association pour résoudre la crise,
- de mettre en place avec les dirigeants actuels les process permettant de sécuriser la distribution des aliments et gérer l'association avec pouvoir de prendre toutes les décisions qui s'imposeront, et notamment la convocation de l'assemblée générale annuelle avant le 30 juin 2022.

La mission a été fixée pour une durée de 8 mois et pourra, en cas de besoin, être prorogée sur requête.

La première mesure prise a été la nomination d'un directeur provisoire venant de la société Directransition via une convention de prestations renouvelable chaque mois.

L'intervention en présentiel a débuté le 18 mai 2022 et se déroulera sur un régime de 3,5 jours/semaine.

S'agissant d'une direction de transition, le processus de recrutement d'un directeur salarié sera lancé dans les prochaines semaines.

L'Administrateur Provisoire et le Directeur de transition étudient actuellement les orientations urgentes à mettre en place au sein de la Banque alimentaire du Rhône avec comme feuille de route :

- La poursuite et l'intensification des actions de recherche d'approvisionnements variés,
- La poursuite et l'intensification des actions de recherche de nouveaux financements,
- La sécurisation des circuits d'entrées et sorties de denrées alimentaires,
- Et l'étude des prix fixés par la BA au titre de la participation solidaire.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) permettant l'élection des administrateurs de la Banque Alimentaire du Rhône, un rapport d'orientation détaillé sera présenté.

L'Administrateur provisoire